

FICHE N°1 : COLLECTE EN RIVIERE PAR BARRAGE FLOTTANT



Barrages flottants permettant la collecte de macro déchets

(Source : Institution Adour)

Piégeage de déchets flottants sur l'Adour (64) par des barrages flottants

*Institution Adour : Mission
déchets flottants
4, allées des Platanes BP 413
64104 Bayonne cedex*

Le barrage flottant d'Urt-Urcuit (64)

L'expérimentation s'est déroulée sur un site naturel entre l'île de Berenx et la rive gauche de l'Adour. Le fait que l'île de Berenx divise l'Adour en deux, permet de réserver un bras à la navigation. De plus les rives gauches de l'île et du fleuve présentent peu d'habitations situées à moins de 200 mètres de la zone choisie pour la concentration. Enfin, les observations et la géométrie amont du fleuve ont prouvé que le panache de déchets passait dans sa grande majorité dans ce bras gauche.

Une analyse des paramètres physiques inhérents au site, a permis de concevoir un dispositif adapté au lieu, constitué de trois barrages :

Un barrage de déviation amarré à l'île constitué de 8 tubes métalliques de 12 m de long, de diamètre 40,6 cm, chargé d'amener les déchets vers la zone de concentration en rive gauche.

Un barrage de concentration, long de 125 m, amarré à la rive gauche, qui confine les déchets dans une zone de faible courant. Il est constitué de flotteurs (cylindres de mousse inclus dans des enveloppes en tissu étanche).

Un barrage dit de retour, long de 50 m, amarré à la rive gauche, en amont des deux précédents et chargé de conserver pendant le flot, la concentration obtenue au jusant précédent. Il est constitué de flotteurs en mousse d'un autre type.

L'expérimentation s'est déroulée de septembre à novembre 2000, elle a permis de tester la pertinence du dispositif par rapport au flux de déchets (positions relatives des 3 barrages, inclinaison par rapport au courant). Les trois types de barrages testés ont déterminé la structure du dispositif pérenne (drôme métallique équipée d'une jupe rigide amarrée sur pieux).

Ces 3 barrages ont permis de récupérer 340m³ (soit 110 tonnes) de déchets en un mois et demi.

L'expérience sera renouvelée en automne 2002 au même endroit avec les améliorations techniques nécessaires

Partenaires : Institution hydraulique pour l'aménagement du bassin de l'Adour; Service maritime et hydraulique - D.D.E. 64; Conseil Général des Pyrénées Atlantiques; M.I.F.EN; Centre d'étude technique maritime et fluvial; Syndicat des berges de l'Adour.